Province du Brabant wallon
Arrondissement de Nivelles
Commune de CHAUMONT-GISTOUX

Accusé de réception du memento de l'organisateur d'une manifestation publique et d'un événement

Entre

D'une part :

L'administration communale de Chaumont-Gistoux, sise rue Colleau 2 à 1325 Chaumont-Gistoux, représentée par Monsieur Luc Decorte, Bourgmestre, et Monsieur Cédric Thibou, Directeur général;

Et, d'autre part :

Nom et forme juridique :
Adresse complète :
Représentée par Mme/Mr , (fonction) :
G.S.M. : Adresse e-mail :

Ci-après dénommée « **l'organisateur** » ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article unique - Objet

§1. L'organisateur, accuse bonne réception du memento de l'organisateur de manifestation publique temporaire et d'événement de petite ampleur, il s'engage à en prendre connaissance et à respecter toutes les prescriptions afférentes au type de manifestation ou d'événement qui le concerne.

§2. L'organisateur s'engage, également à rester joignable par téléphone, au numéro repris dans le cadre ci-dessus, durant l'événement et à tenir à disposition du fonctionnaire compétent, susceptible de se présenter sur place, les attestations de conformité et de bon fonctionnement évoquées dans le document.

Fait à ..... , le ....., en double exemplaire, dont un remis à l'organisateur,

Pour l'Administration communale de Chaumont-Gistoux,

Le Directeur général f.f.
Cédric THIBOU

La Bourgmestre a.i.
Bérangère AUBECQ

Pour l'organisateur (***pour accord et réception du memento de l'organisateur***),

Date et signature de l'organisateur :